



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement

Question écrite n° 33491

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur le sentiment d'appartenance à l'Union européenne de tous les citoyens des pays membres. Il lui demande de bien vouloir lui dresser le bilan des premières journées civiques européennes qui viennent de s'achever à La Rochelle.

Texte de la réponse

Les citoyens souhaitent être mieux associés au processus de décision de l'Union européenne et à la réflexion sur l'avenir du projet européen. C'est dans cet esprit que les autorités françaises ont lancé, à la faveur de la présidence française du conseil de l'Union européenne, des initiatives pour nourrir le débat sur l'Europe et davantage associer nos citoyens aux enjeux européens : saison culturelle européenne pour faire connaître en France les cultures des 26 autres pays ; manifestations populaires sur le thème du sport ; animation du débat d'idées en France, notamment dans le cadre du programme de débats publics « Paroles d'Européens ! », lancé par le secrétaire d'État chargé des affaires européennes, mais aussi dans les États membres grâce aux ambassades de France et aux instituts culturels. Les premières « Journées civiques européennes » ont été un moment important de cette dynamique. Organisé par le forum civique européen (FCE) avec le soutien de la présidence française du conseil de l'Union et la Commission européenne, cet événement a rassemblé près de mille citoyens et responsables associatifs de tous les États membres à La Rochelle du 4 au 6 septembre. Tous les grands réseaux et structures associatifs français et européens ont été associés, en donnant une place prioritaire aux acteurs associatifs du terrain, notamment lors de la journée d'échange de bonnes pratiques et de réflexion en ateliers. Les travaux ont mis en valeur les trois axes suivants : mobilité, dialogue et participation. Les participants à ces Journées ont souligné l'importance de l'éducation formelle et informelle (y compris par le sport) pour développer les valeurs européennes. Ils ont suggéré de faire des associations des « relais » entre les citoyens et les institutions (par exemple, par un soutien financier à long terme, des programmes de formation ou un programme européen de « jumelages d'associations »). En écho à ces travaux, le secrétaire d'État chargé des affaires européennes a insisté sur la nécessaire concertation entre la société civile et les institutions européennes et nationales pour renforcer la citoyenneté européenne. Il a rappelé aussi son engagement pour développer les programmes de mobilité. Les comptes rendus ainsi que les actes et les propositions formulées au cours de cette manifestation sont disponibles sur le site de la présidence française de l'Union européenne www.ue2008.fr et sur le site du FCE www.forumciviqueeuropeen.org. Le « rendez-vous citoyen » de la présidence française le : Forum « L'Europe pour les citoyens » s'est tenu les 13 et 14 novembre à Bruxelles.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33491

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8911

Réponse publiée le : 9 décembre 2008, page 10666